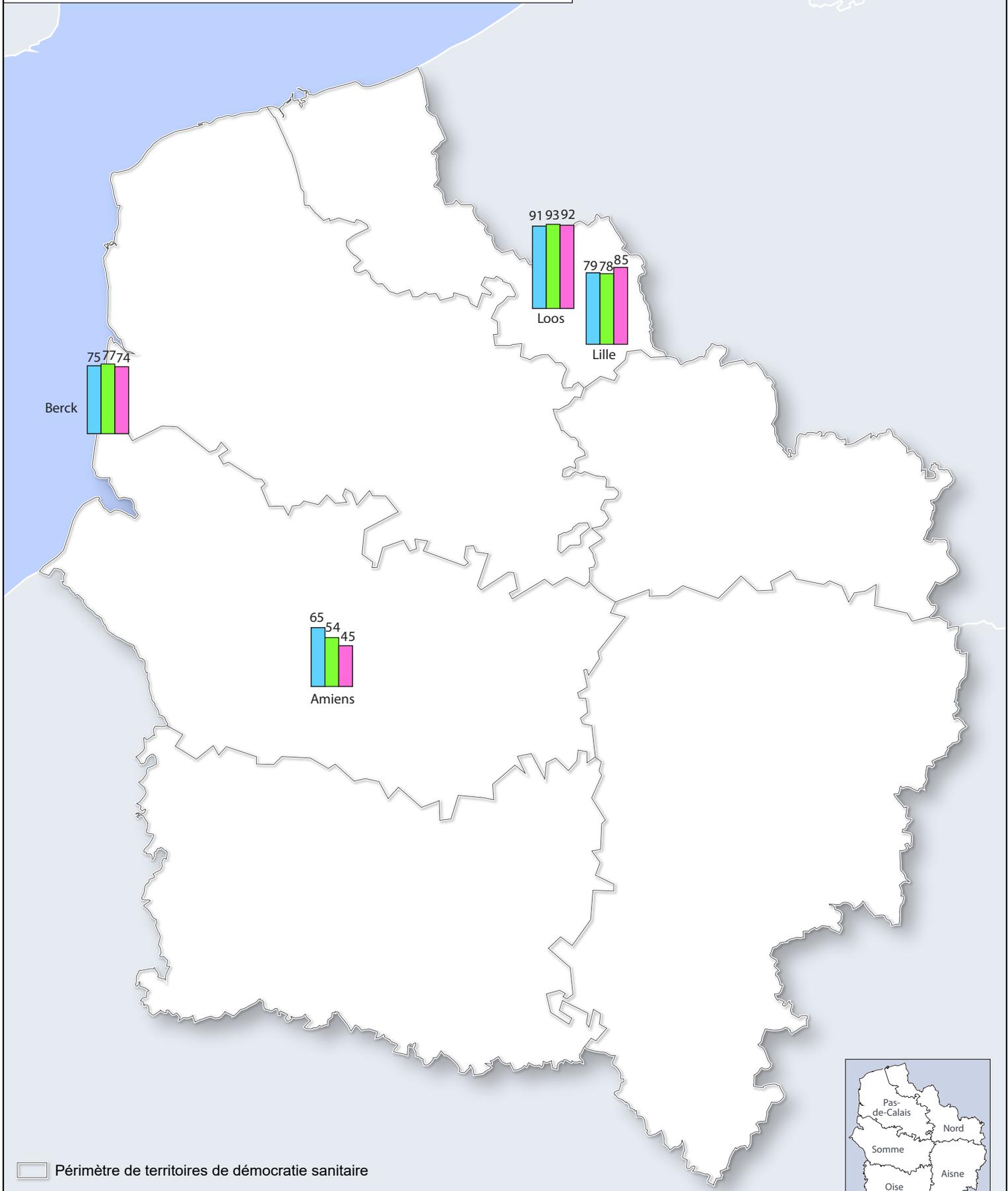


# Cartographie de l'offre des formations sanitaires : masseur-kinésithérapeute

histogramme :

- Capacité d'accueil autorisée par la Région en 2022 \*
- Effectifs 1ère année - 2020 (nouveaux inscrits) \*\*
- Diplômé - 2020 \*\*



Périimètre de territoires de démocratie sanitaire



20 km



\*Arrêté du Président du Conseil Régional  
 Autorisation de capacité en 2022 délivrée à l'organisme gestionnaire  
 \*\*source : Région Hauts-de-France / DREES - Enquête école 2020